

Session et horaire

- Les cours se dérouleront du mardi 3 juillet au vendredi 13 juillet.
- Les cours sont d'environ 30 heures.
- L'horaire des cours sera de 8 h 30 à 12 h.

Exigences liées aux cours

- L'élève devra effectuer les travaux exigés par l'enseignant et s'impliquer dans les activités d'apprentissage et d'évaluation.
- L'élève devra respecter les règlements de l'école et le matériel prêté.

Suivi du cheminement de l'élève et évaluation pour les cours d'été

- À la fin de la session, l'enseignant portera un jugement sur la progression des apprentissages réalisés. Ces renseignements seront communiqués à l'école fréquentée en juin 2018.
- Après étude du dossier, l'école décidera d'accorder ou non la promotion et avisera les parents dans la semaine du 6 août.



En cas de trouble de comportement, l'élève sera expulsé du cours (**sans possibilité de remboursement**).



La commission scolaire n'offre pas de transport pour les cours d'été.



Pour information, veuillez communiquer avec la direction de votre école.



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

COURS D'ÉTÉ 2018

Du 3 au 13 juillet 2018

1^{re} et 2^e secondaire

COURS OFFERTS

1^{re} secondaire : Mathématique, compétence 2
Français, compétences 1 et 2
Anglais, compétences 1, 2 et 3

2^e secondaire : Mathématique, compétence 2
Français, compétences 1 et 2
Anglais, compétences 1, 2 et 3

Intention

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud offre des cours d'été.

- En **mathématique**, le cours vise à développer et à évaluer chez l'élève sa compétence à *déployer un raisonnement mathématique (compétence disciplinaire 2)*.

L'élève aura ainsi l'occasion d'approfondir sa compréhension des concepts et processus mathématiques au programme, de les mobiliser dans des situations mathématiques de natures diverses et de communiquer ses démarches en respectant les règles et conventions du langage mathématique.

- En **français**, le cours vise à développer et à évaluer les compétences *Lire et apprécier des textes variés (compétence disciplinaire 1)* et *écrire des textes variés (compétence disciplinaire 2)*.

L'accent sera mis sur les liens qui unissent les deux compétences et sur les stratégies qui soutiennent l'apprentissage de l'élève.

- En **anglais**, le cours vise l'appropriation des stratégies de communication et d'apprentissage qui sont les clés du succès pour les jeunes dans l'apprentissage d'une langue seconde.

Le développement et l'évaluation des trois compétences de ce programme sera au rendez-vous lors d'activités d'apprentissage soutenues et variées.

Conditions générales d'admission

- Avoir fréquenté la Commission scolaire de la Côte-du-Sud en juin 2018.
- Avoir obtenu un résultat disciplinaire **de 50 %** et plus.

Lieux



ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JACQUES-CASULT
141, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 1B9



ÉCOLE SECONDAIRE LA RENCONTRE
240, rue Saint-Pierre, Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0

Inscription

- **La date limite d'inscription est le jeudi 28 juin à 16 h.**
- La direction acheminera les formulaires d'inscription par courriel au responsable au plus tard le 29 juin 9 h.
- Un nombre minimum de 15 élèves est requis pour les 2 écoles. Un nombre insuffisant d'élèves entraîne l'annulation du cours.
- L'information quant à la tenue ou l'annulation d'un cours sera inscrite sur le site de la commission scolaire <http://cscotesud.qc.ca/> ainsi que sur la page Facebook de la commission scolaire au plus tard le 29 juin 16 h.

Coûts

- Les frais sont de 130 \$.
- Les frais doivent être payés au moment de l'inscription à l'école fréquentée en juin 2018. Le chèque doit être fait à l'ordre de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Aucun chèque ne doit être postdaté.